École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
CRI 2455-L - Psychopathies
Mardi de 15h30 à 18h29

Alexandre Gauthier
alexandre.gauthier.8@umontreal.ca

Descripteur du cours

Historique du concept des psychopathies. Conceptions de la psychopathie incluant psychodynamique, phénoménologique, biopsychologique. Évaluation de la psychopathie.

Objectifs du cours

Présenter les caractéristiques du psychopathe, et ce, selon les perspectives suivantes : biopsychologique, phénoménologique, psychanalytique et cognitivo-comportementale.

Mettre en évidence le fait qu'un même crime peut présenter une multiplicité et une diversité defonctions pour son auteur (fonction lucrative, fonction contra-dépressive...).

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

Connaître et évaluer les caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des différents types de psychopathes.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- Résumer l'historique du concept de psychopathie ;
- Décrire les principales caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des divers types de psychopathes;
- Expliquer le fonctionnement psychologique des psychopathes;
- Adopter le point de vue d'un psychopathe; saisir sa compréhension du monde.
- Reconnaître les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle ;
- Administrer les instruments d'évaluation cliniques et psychométriques applicablesaux psychopathes.

Approches pédagogiques

- 7 cours magistraux dans lesquels seront présentées différentes perspectives sur la personnalité criminelle. Ces cours s'appuieront sur des présentations PowerPoint qui seront mises en ligne sur Studium avant le cours. Des lectures optionnelles pourront être réalisées par les étudiants pour se familiariser aux thématiques abordées pendant chaque cours. Le contenu des cours magistraux sera matière à l'examen intra-trimestriel.

- 5 cours dans lesquels des concepts théoriques seront mis en relation avec du matériel brut (entrevues cliniques). L'objectif est de mettre en application les concepts appris dans le premier bloc. Une bonne connaissance du contenu des cours magistraux est donc nécessaire pour réaliser cet exercice. Les exercices réalisés dans cette section du cours seront matière à l'examen final qui consistera également en une analyse de matériel clinique.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Date
1. Examen intra	**40%**	27 octobre 2026
2. Examen final #1	**30%**	8 décembre 2026
3. Examen final #2	**30%**	15 décembre 2026

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

DATES	ÉLÉMENTS DE CONTENU
1 septembre 2026	**Cours 1** Présentation du syllabus & Introduction
8 septembre 2026	**Cours 2** Historique du concept de psychopathie
15 septembre 2026	**Cours 3** La cotation du PCL-R
22 septembre 2026	**Cours 4** Qualités psychométriques du PCL-R

29 septembre 2026	**Cours 5** La personnalité criminelle (1) (Yochelson & Samanow, 1976)
6 octobre 2026	**Cours 6** La personnalité criminelle (2) (Yochelson & Samanow, 1976)
13 octobre 2026	**Cours 7** Les origines biologiques de la psychopathie
20 octobre 2026 – **Semaine de lecture**	
27 OCTOBRE 2026 – **EXAMEN INTRA (40%)**	
3 novembre 2026	**Cours 9** Analyse de matériel clinique
10 novembre 2026	**Cours 10** Analyse de matériel clinique
17 novembre 2026	**Cours 11** Analyse de matériel clinique
24 novembre 2026	**Cours 1**2 Analyse de matériel clinique
1 décembre 2026	**Cours 1**3 Analyse de matériel clinique
8 DÉCEMBRE 2026 – EXAMEN FINAL (30%)	
15 DÉCEMBRE 2026 – EXAMEN FINAL (30%)	

Références bibliographiques

Recommandés

BABIAK, P., et HARE, R. D. (2006). Snakes in suits: When psychopaths go to work. Regan Books/Harper Collins Publishers.

BECK, A.T., Davis, D.D. et FREEMAN, A. (2015). Cognitive therapy of personality disorders. New York: Guilford.

BLACKBURN, R. (1993). The psychology of criminal conduct: theory, research and practice. Chichester, England: Wiley.

BLAIR, R. J. R., PESCHARDT, K. S., BUDHANI, S., MITCHELL, D. G. V., & PINE, D. S. (2006). The development of psychopathy. *Journal of child psychology and psychiatry*, *47*(3-4), 262-276.

CLECKLEY, H. (1976). The mask of sanity. St-Louis: Mosby. CUSSON, M. (1989). Délinquants pourquoi. Québec : Hurtubise HMH.

DOREN, D.M. (1987). Understanding and treating the psychopath. New York: Wiley.

EISSLER, K.R. (1949). Searchlights on delinquency: New Psychoanalytic studies. New York: International University Press.

EYSENCK, H.J. et GUDJONSSON, G.H. (1989). The causes and cures of criminality. New York: Plenum.

FARRINGTON, D.P. (Ed.) (2005). Integrated Developmental & Life-Course Theories of Offending. Advances in *Criminological Theory. Volume 14*. New Brunswick, USA: Transaction Publishers.

FELDMAN, P. (1993). The Psychology of crime. Cambridge: Cambridge University Press. FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987). Délinquances et délinquants. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.

GLENN, A. L., RAINE, A., & LAUFER, W. S. (2011). Is it wrong to criminalize and punish psychopaths?. *Emotion Review*, *3*(3), 302-304.

GOTTFREDRON, M.R. et HIRSCHI, T. (1990). A general theory of crime. Stanford, Ca: Stanford University Press.

HARE, R.D. (1993). Without conscience: The disturbing world of the psychopaths among us. New York: Guilford.

HARE, R. D. (2006). Psychopathy: A clinical and forensic overview. *Psychiatric Clinics*, *29*(3), 709-724.

HERVÉ, H. et YUILLE, J.C. (2007). The Psychopath : Theory, Research and Practice. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.

LAUB, J.H., SAMPSON, R.J. (2003). Shared Beginnings, Divergent Lives. Delinquent Boys to Age 70. Cambridge: Harvard University Press.

LAUFER, W.S. et DAY, J.M. (1983). Personality theory, moral development and criminal behavior. Lexington, Massachusetts: Lexington.

LEMAY, M. (1973). Psychopathologie juvénile. Paris : Fleurus.

LYMAN, D.R. (2002). Psychopathy from the perspective of the five-factor model of personality, in:

P.T. Costa and T.A. Widiger (Eds.). *Personality disorders and the five-factor model of personality (325-348*), Washington DC: American Psychological Association.

MILLON, T., SIMONSEN, E., BIRKET-SMITH, M. & DAVIS, R.D. (1998). Psychopathy: antisocial, criminal et violent behavior. New York: Guilford.

PATRICK, C.J. (2018). Handbook of Psychopathy. New York : Guilford.

PHAM, T.H. & CÔTÉ, G. (2000). Psychopathie : Théorie et recherche. Paris : Septentrion.

RAINE, A. (2013). The anatomy of violence: the biological roots of crime. Random House LLC.

REID, W.H. (1978). The Psychopath: a comprehensive study of antisocial disorders and behaviors. New York: Brunner/Mazel.

WALTERS, G.D. (2001). Psychological Inventory of Criminal Thinking Styles (version 4.0). Manual. Unpublished manuscript.

YOCHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976). The criminal personality (Volume 1: a profile for change). New York: Jason Aronson.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permisqu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de coursou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement- des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroitpeut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivéeau doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de sonprogramme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à uneévaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire leplus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinqjours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de sonprogramme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans cecours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant lesétudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.